

# Aide à la création de musique originale pour les formats digitaux et innovants

## SACEM

### Présentation du dispositif

- L'aide à la création de musique originale pour les formats digitaux et innovants est destinée à valoriser la rencontre entre un auteur réalisateur et un compositeur, en soutenant la création de musique originale d'une série digitale ou des projets d'œuvres innovantes. Ces œuvres font appel à des procédés techniques et des nouveaux formats tels que la réalité virtuelle et sont adaptées aux usages en mobilité. Elles s'inscrivent dans les nouveaux modes de consommation (plateforme, tablettes, smartphones etc.).
- Le dispositif vise la série digitale :
  - elle doit relever du genre « Fiction » et comprendre au minimum 6 épisodes d'une durée inférieure ou égale à 15 minutes,
  - elle doit être une œuvre originale spécialement conçue pour les nouveaux médias (1<sup>ère</sup> exploitation sur internet ou écran mobile).
- Ce dispositif vise également les œuvres innovantes :
  - l'œuvre doit faire preuve d'innovation sur le fond et/ou la forme.
  - l'œuvre se caractérise par sa diversité de formats et de supports : réalité virtuelle - applications mobiles - narrations interactives pour le web - nouveaux formats destinés aux réseaux sociaux.

### Montant de l'aide

- Le montant maximum de l'aide ne dépassera pas 50% du budget musique et est plafonné à 4 000€.
- Le montant est versé à la production, et se décompose comme suit :
  - 25% devront être reversés par la production au compositeur de la partition musicale en complément de sa prime de commande initiale,
  - 75% pour la fabrication de la musique.

### Informations pratiques

- La demande d'aide est à faire via le formulaire « Formats digitaux et œuvres innovantes » : "<https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/connexion/aide-a-la-creation-de-musique-originale---formats-digitaux-et-innovants>"
- Les pièces à joindre à votre demande sont :
  - le Budget Musique détaillé (modèle à télécharger et compléter)
  - le Plan de financement de l'œuvre
  - le Plan de financement de la musique si participation spécifique de l'éditeur ou autre partenaire
  - la Copie du contrat de commande distinguant la prime et le budget de fabrication de la musique
  - la Copie du contrat d'édition et/ou de coédition
  - la Copie du contrat de distribution de l'œuvre
  - une lettre d'engagement signée du producteur mentionnant et certifiant les montants engagés sur l'œuvre budget de l'œuvre, budget musique (en précisant musique originale et achat de droit), le montant de la prime de commande du compositeur.
- Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

---

## Organisme

### SACEM

- 225 avenue Charles de Gaulle  
92528 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex  
Téléphone : 01 47 15 47 15  
Web : [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)

---

## Liens

- [Demande d'aide Format digitaux et oeuvres innovantes](#)